

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE + ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Fédération des arts de la rue Rhône-Alpes
13 mars 2017 - Villeurbanne, Les Ateliers Frappaz

ORDRE DU JOUR

1# Assemblée générale extraordinaire :

Votes

- Nouvelle dénomination de l'association
- Nouvelle composition de l'association
- Nouvelle administration de l'association

2# Assemblée générale ordinaire :

Votes

- Bilan financier 2016 et affectation du résultat excédentaire
- Bilan d'activités 2016 et perspectives 2017
- Budget prévisionnel 2017
- Election du nouveau Conseil d'Administration
- Temps d'échanges

Ouverture de la séance : 14h // Clôture de la séance : 18h15

Présidente de séance : Dondaine Elodie

Secrétaire de séance : Veuillet Nathalie

Adhérent.e.s présent.e.s :

Birker Elodie
Bruère Nathalie - ayant le pouvoir de Picon Palmira
Brun Richard
Bruniau Séverine
Burdin Brigitte - ayant les pouvoirs de Ferry Céline et Rhode Gilles
Chouaf Hafid
Debono Ornella
Deleuil Jolène
François Jean-Marc
Fumet Audric
Gabert Anne-Sophie
Gasparini Mathurin - ayant le pouvoir de Quenin Blache Stéphanie
Guillemaud Eleonore
Jacuzzi Joana - ayant le pouvoir de Fanny Vrinat
Jay Frédérique
Julien-Binard Enjie
Kramer Marie-Irma
Lacoux Marie - ayant le pouvoir des Ateliers Frappaz
Lefebvre Julie
Livignand Jérémie
Loubert Vincent – ayant le pouvoir de Dubois Véronique
Marozzi Simon
Montier Daisy
Ramond Nicolas
Thiebaut Judith
Tognet Marie – ayant le pouvoir de Délices Dada
Toujid Omar
Veuillet Nathalie

28 adhérent.e.s présent.e.s, 8 ayant donnés leur pouvoir soit 36 voix

Présent.e.s et non adhérent.e.s

Aguiar Gabriel, Desmurs Franck, Jeannin Annie, Kremer Diane, Lorant Marig, Naissant Jérôme

1# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Nouvelle dénomination de l'association

Des suites de la fusion administrative des régions et du changement de nom de cette dernière en « Auvergne-Rhône-Alpes », il en est allé de même pour les fédérations des arts de la rue des anciennes régions. La Fédération Rhône-Alpes ayant 10 ans d'existence et étant davantage structurée, avec notamment un poste de coordination, face à la jeune Fédération Auvergne qui n'avait que deux ans, il est apparu évident pour chacune des associations qu'il fallait fusionner. Ainsi, dès le 2ème semestre 2016, le Président de la Fédération Auvergne a été coopté au sein du Conseil d'Administration de la Fédération Rhône-Alpes et la Fédération Auvergne a été dissoute au 3ème trimestre 2016.

Il a donc été approuvé à l'unanimité la modification du nom de l'association pour « Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes »

L'ensemble des démarches en préfecture et autres administrations seront faites ainsi que les modifications liées à l'image et la communication de l'association (changement de logo, de nom de domaine du site internet, adresses mails...).

- Nouvelle composition de l'association

Modification de l'article 5

Sur proposition du CA et après débat avec les adhérent.e.s, il a été proposé d'ajouter une nouvelle catégorie de membres :

Deviennent membres « sympathisants » : Toute personne physique souhaitant soutenir l'art et la création dans l'espace public et notamment en Auvergne-Rhône-Alpes (spectateurs, amis des arts de la rue...). Ces membres doivent s'acquitter d'une cotisation spécifique de 5 euros minimum. Ils ne peuvent être élus au sein de Conseil d'administration mais on droit de vote à l'Assemblée générale.

Cette motion a été approuvée avec 29 voix pour / 5 abstentions / 2 voix contre

Modification de l'article 7

En cohérence avec la modification de l'article 5 les précisions suivantes surlignées ont été ajoutées à l'article 7 :

Sont invités à l'Assemblée Générale ordinaire, avec chacun une voix délibérative, les membres actifs, **bienfaiteurs, sympathisants et fondateurs** à jour de leur cotisation. Elle se réunit au moins une fois par an, sur convocation du Président et/ou du Conseil d'Administration et/ou sur demande de la majorité absolue de ses membres. Elle est convoquée quinze jours au moins avant la date prévue. La convocation est accompagnée de l'ordre du jour qui est fixé soit par le Président, soit par le Conseil d'Administration, soit par un tiers au moins des membres. L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si la moitié plus un de ses membres **actifs** est présente ou représentée. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale ordinaire est convoquée à nouveau et à quinze jours d'intervalle au moins. Elle délibère alors valablement, sur le même ordre du jour, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés. Les résolutions sont adoptées à la majorité absolue des voix. En cas de partage des voix, la voix du Président en exercice est prépondérante. Les membres qui ne peuvent assister à l'Assemblée Générale peuvent donner pouvoir à un autre membre, mais chaque membre ne peut détenir plus de trois pouvoirs.

Cette motion a été approuvée avec 29 voix pour / 5 abstentions / 2 voix contre

- Nouvelle administration de l'association

Modification de l'article 9 :

Sur proposition du CA et après débat avec les adhérent.e.s, il a été proposé d'augmenter à 19 le nombre d'administrateurs possibles et de rendre éligibles au sein du conseil d'administration les personnes morales : *L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé d'au moins 4 membres et au plus de 19 membres, élus parmi les membres actifs ou fondateurs à jour de leur cotisation. Les personnes morales y sont également éligibles.*

Cette motion a été approuvée à l'unanimité

2# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Bilan financier 2016 et affectation du résultat excédentaire

présenté par Nathalie Bruère, Trésorière

Le montant total des charges pour l'exercice 2016 s'élève à 45 642 € selon les trois postes de dépenses suivants :

- Frais de personnel : 33 273 € (rémunérations et charges comprises)
- Frais de fonctionnement : 10 559 € (loyers, déplacements, missions, télécommunications...)
- Frais de gestion courante : 1 811 €

Le montant total des produits pour l'exercice 2016 s'élève à 49 405 € selon les trois postes de ressources suivants :

- Subventions : 39 500€ (Région Auvergne-Rhône-Alpes et DRAC Auvergne-Rhône-Alpes)
- L'aide à l'emploi : 6 050 €
- Les adhésions : 3 842 €

L'exercice 2016 est excédentaire d'un montant de 3 763€. Ce résultat démontre une gestion saine et une maîtrise des dépenses de l'association. Il s'explique également par un effort d'économies dans le cadre des frais de missions et de réception et l'apport de l'aide à l'emploi. Il est proposé et **approuvée à l'unanimité** que ce résultat soit affecté en report à nouveau pour le fonctionnement général de l'association et soutenir les projets prévus en 2017.

- Bilan d'activités 2016 et perspectives 2017

Le bilan est introduit par Nathalie Veuillet, Présidente, puis présenté à plusieurs voix. Par ailleurs les adhérent.e.s présent.e.s ont le bilan en support papier et projeté sur écran.

La vie de la fédération

Les adhérent.e.s

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. Pour l'année écoulée, l'association fédère 81 adhérents autour de son projet, dont 58 individus et 23 structures, représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales.

Les ressources humaines

Après quatre ans passés en poste en CDI à la coordination de la Fédération, Marie-Irma Kramer est partie des suites d'une rupture conventionnelle et a été remplacé le 15 juin 2016 par Elodie Dondaine pour un CDD d'un an à temps plein. Quinze jours de passation effectifs ont permis à Elodie Dondaine d'appréhender au mieux ses nouvelles fonctions. La Fédération est riche de sa force militante et notamment ses administrateurs qui se répartissent les chantiers et missions sous forme de commissions en lien avec la coordination. Le conseil d'administration est composé de 15 administrateurs dont un délégué régional représentant de la fédération lors de CA nationaux.

2017 : Maintien d'un poste en coordination à temps plein + soutien service civique / stagiaire

La vie associative

De l'assemblée générale du 5 avril 2016 à celle programmée en mars 2017, ont été organisés 6 conseils d'administration. Les CA ont eu lieu majoritairement chez des adhérents ou sympathisants et certains pendant une demi-journée ont été ouverts à des ateliers en entrée libre en présence d'invités – spécialistes, permettant un investissement et une réflexion plus large sur les chantiers en cours menés par la Fédération.

2017 : Véritable volonté de continuer sur ce fonctionnement.

Rencontres professionnelles

La Fédération a été représentée par ses administrateurs, ses adhérents et/ou la salariée sur les différents événements artistiques au niveau régional, en Auvergne comme en Rhône-Alpes, et au niveau national et a également organisé des rencontres réunissant au total 100 personnes au : *Festival international de théâtre de rue d'Aurillac, Les Fondus du Macadam à Thonon les bains, Festival Chalon dans la rue à Chalon sur Saône.* La Fédération a été également présente sur les événements et débats professionnels tel que : *Les Bis de Nantes, Les rencontres SACD du Festival d'Avignon, Le Forum entreprendre pour la culture organisé par la Nacre, les rencontres de la FNCC à Chalon dans la rue, les Etats Généreux de la Culture organisés par Télérama ou encore les tables rondes de la Métropole de Lyon.*

Financements

Les conventionnements avec les fidèles partenaires que sont la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ont été maintenus en 2016 pour un total cumulé de 39 500 euros. La Fédération dispose par ailleurs de ressources propres générées par les cotisations des adhérents et a bénéficié du dispositif d'aide à l'emploi CUI-CAE pour l'embauche d'Elodie Dondaine permettant ainsi une gestion du budget équilibré sur la masse salariale.

2017 : Multiplier ses sources de financements et ses partenaires : des demandes de subventions d'aide au fonctionnement ont été déposées à la Métropole et à la Ville de Lyon.

Partenariats et réseaux

Il est rappelé que la Fédération s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi. Affiliée à la Fédération nationale des arts de la rue, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs nationaux et au sein des commissions nationales.

En étant membre de la Fédération nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes est affiliée à l'UFISC [Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles], ce qui lui donne accès à une expertise sur les questions d'ordre socio-économiques liées au spectacle vivant.

La Fédération est également adhérente et travaille en étroite collaboration avec la Nacre, agence pour le développement du spectacle vivant en Rhône-Alpes. Depuis 2014, la Fédération est élue au Conseil d'Administration, puis au sein du Bureau, au titre d'organisation professionnelle.

Mise en réseau et développement

Ateliers de montage de dossiers de subventions

Pour accompagner les compagnies dans leur structuration et être au plus près de leurs besoins la Fédération a proposé cette année un temps d'atelier pour répondre aux questions des suites des modifications du nouveau dossier de demande de subventions de la DRAC.

Cette rencontre menée par deux des administratrices a réuni 10 personnes et a permis également de présenter aux compagnies l'ensemble des dispositifs d'aides destinés aux arts de la rue.

2017 : Organisation de rencontres : Sensibilisation au dispositif « 1% travaux publics »

« Sécurité et sûreté : contextes et enjeux pour la création et la diffusion artistique dans l'espace public » en partenariat avec la Nacre et Reditec.

« Journées inter-professionnelles » avec le double objectif d'interconnaissance des acteurs et de structuration du secteur.

Il a également été proposé de réfléchir à mettre en place des rencontres départementales notamment sur les questions de diffusion.

Lieux de fabrique

Depuis six ans, un groupe de travail entre lieux de fabrique rhônalpins ouverts aux arts de la rue s'est formé, coordonné par la Fédération. Cette initiative est née du souhait d'avoir une meilleure connaissance du maillage régional que constituent ces structures, tant pour la Fédération que pour les lieux eux-mêmes. Ainsi, un réseau informel d'une dizaine de lieux s'est formé.

Ce groupe de travail régional « Lieux de fabrique partagés » a mené en 2016 un travail de recensement et produit une synthèse qualitative et quantitative sur la métropole de Lyon et le département de la Drôme. Le travail se poursuit en Savoie et Haute-Savoie.

La co-organisation du deuxième Forum national des lieux intermédiaires et indépendants a réuni à Lyon, les 12 et 13 mai derniers, les représentants de plus d'une centaine de lieux et de réseaux du territoire national à l'initiative de la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CNLI).

2017 : Poursuite du travail de recensement et d'inter-connaissance entre les lieux à l'échelle de la Région.

COEF [Contrat Objectif Emploi Formation]

Le COEF réunit l'Etat, la Région et les partenaires sociaux de l'audiovisuel et du spectacle vivant pour définir des actions à engager en faveur de l'emploi et de la formation. Deux contrats successifs ont été signés, en 2007 puis en 2012, et ce jusqu'à 2017.

Depuis 2010, la Fédération est présente dans les comités techniques et de pilotage du COEF Spectacle vivant en tant que partenaire social. Après avoir participé aux groupes de travail sur la formation et l'emploi et à la création d'un site ressource pour l'emploi dans le spectacle vivant, la Fédération participe au groupe de travail « sécurisation et emploi ». Cette année a permis d'établir un diagnostic prospectif et partagé des besoins et dispositifs existants pouvant soutenir les entreprises du spectacle vivant « post contrats aidés » afin de soutenir l'emploi permanent dans le secteur.

Une démarche expérimentale d'accompagnement a été pensée et sera mise en œuvre début 2017 au bénéfice de six structures/compagnies.

Plateforme du spectacle vivant

La Fédération est membre fondateur de la Plateforme des acteurs du spectacle vivant Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés d'une douzaine d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt d'une meilleure inter-connaissance des secteurs du spectacle vivant. Cette Plateforme s'est également formée afin d'oeuvrer collectivement à la construction d'une politique culturelle concertée dans le contexte de réorganisation territoriale régie par les lois MAPTAM et NOTRe.

Après une année de travaux portant sur des thématiques communes liées aux métiers du spectacle vivant et avoir rencontré les différents candidats aux élections régionales, la Plateforme a appelé à la concertation. C'est dans cet objectif qu'une Assemblée générale a été organisée le 10 octobre 2016 à la Comédie de Saint-Etienne, réunissant 400 professionnels. A l'issue de cette journée la Région Auvergne-Rhône-Alpes a accepté d'engager un processus de concertation.

2017 : Mise en place de la méthodologie de concertation, continuer à se réunir entre acteurs du spectacle vivant pour nourrir nos réflexions et une véritable coopération.

Promotion et développement

Les Institutions

La Fédération a poursuivi ses collaborations avec ses partenaires historiques et privilégiés, à savoir la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC. Ces échanges réguliers permettent véritablement d'aborder les problématiques du secteur et d'oeuvrer ensemble à une meilleure reconnaissance et structuration du secteur professionnel des arts de la rue. Cette année nous avons été particulièrement vigilants quand à la fusion des régions et au maintien des subventions allouées et les avons également alertés sur les questions relatives à l'état d'urgence et aux nouvelles mesures qui en découlent pour la survie de notre secteur.

2017 : La sensibilisation de nouveaux partenaires nous paraît essentielle. Au vu de la disparité des

territoires qui constituent la nouvelle grande Région, nous envisageons donc de nous rapprocher de nouvelles collectivités et de nouveaux élus. Enfin, pour faire suite au rapport de la MNACEP la Fédération entend rencontrer les Scènes Nationales et Régionales programmant des arts de la rue pour envisager ensemble de nouvelles perspectives, ainsi que des scènes qui *a priori* ne diffusent pas ce type d'esthétiques pour en comprendre les raisons.

Les Universités

La Fédération a été sollicitée pour intervenir auprès d'étudiants en Master à l'EAC sur le fonctionnement de notre réseau, ses forces et ses spécificités.

Par ailleurs des étudiants de l'EM Lyon ont fait appel à la Fédération dans le cadre d'une étude sur les politiques de la Ville en lien avec l'artistique.

Il apparaît important de multiplier ces rencontres auprès des futurs professionnels afin de les sensibiliser aux enjeux actuels de la création et notamment dans l'espace public.

2017 : Partenariat avec l'Institut d'urbanisme de Lyon pour un soutien à la mise en place de la cartographie régionale des arts de la rue, partenariats avec les universités de Lyon dans le cadre des « Journées inter-professionnelles »

Rue Libre !

Depuis 10 ans, Rue libre ! célèbre les arts de la rue et la libre expression dans l'espace public, en France et à l'international. Cette année une « Marianne » monumentale, une géante de fer de 7,50m construite collectivement à travers la France, a porté la voix du *Manifeste pour les Arts de la Rue* et a été accueillie dans chaque région pendant le mois d'Octobre 2016.

Une « Marianne » pour porter haut et fort les valeurs de « l'art est public » et réaffirmer les droits culturels fondamentaux, a donc été accueillie à Lyon le mercredi 19 octobre sur la Place Antonin Jutard.

Réfléchir pour que le prochain Rue Libre soit davantage décloisonné vers les spectateurs et moins centré sur les professionnels du secteur des arts de la rue.

SODAREP [Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts de la Rue et dans l'Espace Public]

En 2017, après de longues années de réflexions et d'échanges, mise en place d'un SODAREP et d'une réflexion sur de nouvelles sources de financements (dont le 1% travaux publics) pour poursuivre le travail de sensibilisation, de développement et de co-construction avec l'ensemble des acteurs du secteur des arts de la rue, mais aussi avec les acteurs institutionnels et politiques, afin de placer le débat de la création artistique dans espace public au coeur des préoccupations territoriales.

2017 : deux projets pilotes : en Métropole de Lyon et dans la Drôme.

Philosophie et valeurs

Ce nouveau chantier débuté au printemps 2016 permet de réfléchir ensemble à la manière dont on parle de nos pratiques en constante évolution, de questionner et d'analyser la manière dont on se définit, de réaffirmer nos valeurs et nos spécificités. L'idée étant de nous définir en tant que ce que nous sommes et non en comparaison avec les autres disciplines, les autres arts et de trouver ainsi un nouveau lexique commun.

2017 autres projets :

- La Fédération associée à l'association H/F lance un travail sur la question de la parité dans les arts de la rue.
- Par ailleurs dans le contexte électoral actuel la Fédération en lien avec la nationale va travailler à la sensibilisation des élu.e.s et futur.e.s élu.es tant aux présidentielles que législatives.
- Jérôme Naissant, coordinateur de la Fédération nationale rappelle les moments clés et chantiers de l'année à venir : le travail sur les questions de sécurité, les Universités buissonnières et les 20 ans de la Fédération.

Le Bilan 2016 et les perspectives 2017 sont approuvés à l'unanimité.

- Budget prévisionnel 2017

Le budget présenté par Nathalie Bruère, Trésorière est **approuvé à l'unanimité**

- Temps d'échanges :

Il a été proposé que toutes les personnes présentes puissent se rencontrer et exprimer leur point de vue et leurs attentes vis-à-vis de la Fédération. Il est apparu très clairement que l'ensemble des chantiers n'étaient pas évident à saisir au premier abord mais motivants. A cet effet il a été rappelé que les chantiers se faisaient dans la durée pour la plupart et que, *dixit* Mathurin Gasparini « La Fédération c'est aussi un lieu de formation continue ».

Il a été relevé à plusieurs reprises l'importance de la notion de « fédération » et qu'elle existe par ce que ses adhérent.e.s souhaitent y voir vivre, créer, défendre. C'est un espace dans lequel on peut « apporter » et « recevoir », dans la nécessité de se rassembler d'autant plus dans le contexte socio-économique actuel.

- Election du nouveau Conseil d'Administration

Démissionnaires du CA : Demay Thierry

Administrateurs renouvelant leurs candidatures : Bruère Nathalie, Burdin Brigitte, Ferry Céline, François Jean-Marc, Gasparini Mathurin, Guillemaud Eleonore, Lacoux Marie, Lefebvre Julie, Loubert Vincent, Picon Palmira, Quenin Blache Stéphanie, Toujid Omar, Veuillet Nathalie

Nouvelles candidatures : Bruniau Séverine, Chouaf Hafid, Julien-Binard Enjie, Kramer Marie-Irma, Ramond Nicolas, Thiebaut Judith.

Le nouveau Conseil d'Administration composé de 19 administrateurs est élu à l'unanimité.

Le nouveau CA s'est réuni et a élu à l'unanimité le bureau suivant :

Présidente : Veuillet Nathalie

Vices Président.e.s : Julien-Binard Enjie, Toujid Omar

Trésorière : Bruère Nathalie,

Secrétaire : Lacoux Marie,

Déléguée régionale: Burdin Brigitte / *Délégué régional suppléant* : Gasparini Mathurin

Ferry Céline, François Jean-Marc, Guillemaud Eleonore, Lefebvre Julie, Loubert Vincent, Picon Palmira, Quenin Blache Stéphanie, Bruniau Séverine, Chouaf Hafid, Kramer Marie-Irma, Ramond Nicolas, Thiebaut Judith.

L'Assemblée Générale s'est clôturée par une intervention festive et musicale du groupe Murène.

Nathalie Veuillet, Présidente



Nathalie Bruère, Trésorière

